



Madame, Monsieur, chères Montoises, chers Montois,

L'élection municipale approche. Avec mon équipe, nous sommes venus à votre rencontre dans tous les quartiers et nous avons relevé vos préoccupations et vos propositions.

Mais avant de proposer un projet sincère et honnête, il faut savoir d'où l'on part. Ce document "bilan" du maire actuel donne le ton et montre que la pente est raide !

Les finances de Mont de Marsan sont exsangues, par absence de pilotage. Les importantes augmentations des impôts n'auront servi qu'à épouser les débordements mais pas à investir pour l'avenir, la communication a largement pris le pas sur l'action et une gouvernance délétère a déstabilisé les services de la collectivité et les équipes d'élus, générant de nombreux départs ou démissions. Et que dire du manque de transparence, des documents erronés parfois remis aux élus, des non-réponses ou des mensonges assénés avec un aplomb remarquable.

C'est un vrai **naufrage budgétaire**, mais surtout **moral et humain**.

Avec toutes ces "péripéties", l'image de Mont de Marsan s'est considérablement dégradée à l'extérieur et cela me meurrit profondément.

Alors une question simple se pose à tous : peut-on continuer ainsi 6 ans de plus ? **Pour moi, c'est non !**

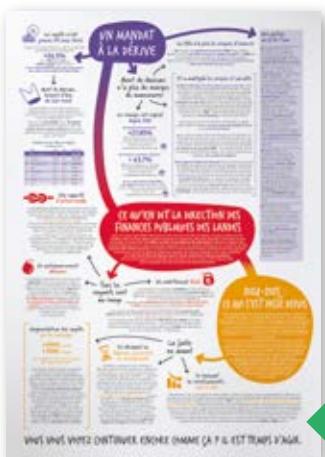
Le projet que je vous présenterai dans quelques semaines sera crédible et surtout réaliste et réalisable. Mais il nous faudra d'abord réparer, travailler à retrouver des marges de manœuvres financières, redonner confiance et respect aux services municipaux et communautaires, aux institutions, aux associations, au monde économique. Et **nous y parviendrons**.

Bonne lecture et à très bientôt

Geneviève Darrieussecq



**Geneviève
DARRIEUSSECQ**
MONT DE MARSAN
ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2026



Finances, économie, culture, santé, solidarités, voirie, etc. : Mont de Marsan est un territoire à nos yeux en perte de vitesse et sans vision. C'est aussi une ville mal gérée, un véritable naufrage, financier et moral. Ce document a pour but de faire un « état des lieux » de la situation de Mont de Marsan, de poser les bons constats, objectifs et indiscutables, pour que chacun d'entre nous fasse, le moment venu, son choix en toute connaissance de cause.

Le poster pour comprendre la situation financière de Mont de Marsan.

Conclusions

Impossible de continuer comme ça, il est temps de tourner la page. Il faut remettre de la méthode, de la justice et du respect, dans le fonctionnement de Mont de Marsan.

Les grands oubliés

- Investissements quasi **nuls** dans l'économie, le développement durable et le tourisme. Pour financer la LGV, Mont de Marsan n'a rien négocié et paye **2 fois + cher** qu'Agen ou Dax (+10M€).
- Les investissements dans les écoles montoises divisés par 3 depuis 2017 ! **Les bâtiments se dégradent à vue d'œil** (école Carboué fermée, école du centre partiellement fermée avec 2 classes déplacées aux Arènes, infiltrations d'eau de pluie et faux-plafond effondré à l'école du Peyrouat etc.). Aucune salle climatisée. Développement durable : des millions d'euros ont bénéficié aux écoles landaises via le Fonds Vert de l'Etat. Rien à Mdm puisqu'il n'y a **aucun projet**.

Les promesses enterrées

- En 2020, le sortant promettait d'investir 3.3M€ pour **la voirie des quartiers**. La réalité : 300.000€ sur 6 ans ! **10 fois moins que promis !**
- Culture : les promesses de 2020 vite oubliées (salle de spectacle à Nahuques, labellisation du Théâtre de Gascogne, réhabilitation des Maisons romanes, construction d'une Maison des cultures locales et de l'afficion...). Le Centre d'art contemporain, que l'équipe sortante avait promis de soutenir, est définitivement fermé depuis 2023.
- **Le Musée est fermé depuis 5 ans** : promis pour 2022, les travaux n'ont pas démarré.
- En 2020, à 5 jours des élections, était annoncé un projet aux Halles de la Madeleine, « *avec la cuisine de Christophe Takvorian en figure de proue* ». L'installation s'est bien faite... aux Halles de Dax.

Manque de transparence

- Les rapports sur les risques psychosociaux au sein du personnel ou sur les modalités d'attribution du marché Spin & Strategy ? Jamais rendus publics...
- L'entrée de la Ville dans le Réseau d'**alerte des finances publiques** en 2024 ? Une info d'abord cachée, puis un rapport envoyé aux élus avec des mois de retard, par mail un 24 décembre à 23h45... En 2025, il refuse toujours de rendre public le courrier de sortie de ce Réseau d'alerte. Et la Préfecture l'a obligé à transmettre aux élus les éléments de préparation budgétaire (pourtant obligatoires) qu'il refusait de donner.

Gouverner par la zizanie

- 80 cadres et chefs de service ont quitté la mairie (hors retraite) depuis 2020 : 3 directeurs généraux des services, 3 directeurs de CCAS & CIAS, 4 directeurs du pôle Education, 3 directeurs des RH, 3 directeurs des finances, 4 chefs de cabinet, 3 directeur des EHPAD, 4 directeurs de la MAS, 3 chefs de la police municipale etc.
- **Un turn-over invraisemblable**.
 - À l'Agglo, 11 maires appellent en 2022 à la démission du président et le budget n'est voté qu'au 3^e tour, grâce aux voix du PS. En 2023, le budget de l'Agglo est à nouveau rejeté. Le maire de Mont de Marsan refuse d'organiser un nouveau vote, de démissionner et part en vacances ! Sans budget, l'Agglo passe **un an sous la tutelle de l'Etat**.
 - Les **démissions d'élus** sont monnaie courante. Aux RH (1.400 agents à gérer), 3 vice-présidents se sont succédé... et le dernier n'a pas été remplacé ! Aux Finances, Hervé Bayard, en poste depuis 10 ans, démissionne pour ne pas cautionner une hausse des impôts de... 85% !

CHRONIQUE D'UN MANDAT CATASTROPHIQUE





UN MANDAT À LA DÉRIVE

Mont de Marsan n'a plus de marges de manœuvre

Les charges ont explosé depuis 2020

► Charges de personnel :

+27,85%

x3 par rapport au mandat de Geneviève Darrieussecq.
Aucune commune comparable ne fait aussi mal.

► Charges à caractère général :

+ 63,7%

x5 fois par rapport au mandat de Geneviève Darrieussecq.
Aucune commune comparable ne fait aussi mal.

► Les subventions d'équilibre ont explosé (Régie des fêtes +71%, CCAS +37%) pour des services moindres.

Aucune commune comparable ne fait aussi mal.

La Ville n'a plus les moyens d'avancer

- Elle subit un **endettement record (+6M€ depuis 2021)**.
- Elle se montre **de moins en moins capable d'investir (-2,5M€ par an par rapport aux mandats de Geneviève Darrieussecq)**
- Et même à réaliser ce qu'elle dit (**seuls 30% des investissements votés sont réalisés chaque année**)

Et a multiplié les erreurs et surcoûts

► **2M€ le bâtiment (et ses annexes) qui ne vaut rien** : suite au décès en 2019 de la propriétaire des Nouvelles-Galerie, un projet sur ce bien historique est de nouveau envisageable.

À quelles conditions ? Tous les experts étaient unanimes, il y a tellement de travaux, notamment de dépollution, que **le bâtiment ne vaut rien**. Mais rien n'est trop cher pour le maire en place, qui veut se donner l'image du "sauveur des Galeries" avant les élections municipales de 2020. Il veut conclure vite et payer le prix fort : **2M€...** Sept ans plus tard, le projet est à l'arrêt à cause d'un recours, qu'une simple délibération en conseil municipal aurait permis d'éviter.

► En 2017, le projet du Café Music était finalisé et devait coûter 2,5M€. À l'arrivée, **son prix a plus que doublé** (5,8M€) et a pris **un an de retard**.

► Le projet de Maison d'Accueil Temporaire (17 chambres en hébergement temporaire pour accueillir ponctuellement des personnes en perte d'autonomie, un accueil de jour pour offrir une solution de répit aux aidants) se concrétisera avec **3 ans de retard et un surcoût d'1M€...** L'ouverture prendra encore une année après la fin des travaux : il n'y avait ni personnels ni matériels, **rien n'avait été préparé** !

► **Un rapport inutile mais favorisé**. Tout le monde se souvient de l'affaire du rapport du cabinet Spin & Strategy, censé tracer la stratégie de développement de l'agglomération montoise à l'horizon 2035. En résumé, le Chef de cabinet du maire a été condamné pour avoir influencé la procédure de marché public **au profit d'un ami à lui...** Le rapport en question est jugé tellement mauvais par tous les cadres de la collectivité que les élus devront attendre **plus de 3 ans** avant d'en prendre connaissance. Bref, 24 pages, jamais utilisées et pour un coût de **140.000€ (+40.000€ de frais d'avocats du chef de cabinet) !**

► Depuis 2018, ni la commission taurine, ni la présidence de la Régie des fêtes, ni les administratifs ne savent **combien coûtent les cartels** : tout se décide directement par le maire. Une chose est sûre : la subvention d'équilibre est passée de 350.000€ en 2017 à 600.000€ en 2024 ! Et avec le bilan de la temporaire 2025 (25.000€ de bénéfices ; il y en avait 277.000€ en 2017...), ça ne devrait pas s'arranger de suite...

► En 2015, les services RH, Finances, Juridique, Informatique, Communication, Direction générale et Cabinet, coûtaient 3M€/an. En 2017, la mutualisation avait commencé à créer des économies : 2,8M€/an. Maintenant, c'est **+ de 4M€/an** ! Un exemple : entre 2017 et 2024, le coût du service RH est passé de **595.000€ à 971.000€/an** ! Pourtant, la gestion des payes des agents a été déléguée depuis à un organisme extérieur...



« Les dépenses d'équipement ont diminué entre 2021 et 2023 de 13%. Elles sont ainsi inférieures à la moyenne de la strate nationale : 186€ par habitant contre 395€ par habitant en moyenne. » (DGFiP40, p27)

« Fin 2023, sans deux emprunts de 1,5M€, la commune ne disposait pas de trésorerie suffisante pour payer les salaires et charges en fin d'année. » (DGFiP40, p38)

« Il faut s'interroger sur des grands programmes d'investissement, (...) envisager de repousser le projet d'extension du musée Despiau (...) Il faut limiter au maximum le recours à de nouveaux emprunts afin d'améliorer la capacité de désendettement de la commune. » (DGFiP40, p54)



« La situation générale de la commune s'est dégradée, avec une accélération depuis 2022. Celle-ci est démontrée par la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette, **négative** à l'issue de l'exercice 2023. » (DGFiP40, p6). En effet, en 2023, la commune n'a dégagé que **28€ par habitant** d'épargne alors que **la moyenne en France est de 210€ par habitant** ! Or, pour financer le projet de musée, la Ville devra emprunter la totalité du montant des travaux (hors subventions) !

Augmentation des impôts sur les ménages

**+4M€ à la Ville
+3M€ à l'Agglo**

Soit **+2,6M€ de plus que la moyenne des villes comparables** !

Avec les plus fortes hausses concentrées sur 2024, et à la pire des périodes !

En effet, lorsqu'un maire responsable sait que l'État va revaloriser les bases des impôts locaux, comme c'était le cas en 2024, il évite d'augmenter en même temps les taux : car à la fin, **ce sont les mêmes qui paient** !

Sauf à Mont de Marsan donc, où le maire sortant a profité de cette double augmentation simultanée de 2024 (celle faite par l'État, et celle qu'il a décidée) pour une recette exceptionnelle de +1,34M€ à la Ville.

Et dans le même temps, il n'a pas hésité la même année à augmenter aussi les impôts des ménages de **+85%** à l'Agglomération (soit +2M€), les impôts des entreprises d'1M€, et même **les tarifs de la cantine** !

CE QU'EN DIT LA DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES DES LANDES

Dans un monde où la vérité n'est qu'une opinion comme une autre, où l'équipe en place continue de nier l'évidence avec le même aplomb, ignore sciemment les arguments rationnels, dissimule l'information et tord les réalités, comment faire ? **Se référer aux faits et aux analyses des spécialistes**. Disposer du rapport de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine (CRC), qui analyse actuellement les comptes de la Ville, aurait été idéal. Malheureusement, ce travail en cours ne sera terminé qu'après les élections de mars prochain... En revanche, la note de 2024 de la Direction générale des Finances publiques des Landes (DGFiP),

qui a fait entrer Mont de Marsan dans le réseau d'alerte des finances publiques, fait une photographie incontestable de la situation (sur les comptes 2021, 2022 et 2023, et en comparant avec des communes de taille équivalente).

Tous les voyants sont au rouge

Un endettement élevé

« La commune a continué à **s'endetter** en 2021-2023 et a fortement réduit son fonds de roulement **ne pouvant payer** ses dépenses d'investissement par le seul autofinancement dégagé de la section de fonctionnement. » (DGFiP40, p6)

Pourtant, cet endettement s'est poursuivi en 2024 et en 2025, et 8M€ sont encore prévus en 2026 pour le seul musée !

« La capacité de désendettement est de 19 années, bien **au-delà du seuil d'alerte** établi par les Chambres régionales des comptes, de 12 ans. » (DGFiP40, p49)

« La commune n'est plus en mesure de **faire face à ses dettes** et ne peut plus autofinancer ses investissements. (...) Il apparaît que la situation de la commune de Mont de Marsan est particulièrement **fragile** pour faire face à des futurs investissements. » (DGFiP40, p51)

En décalant les dépenses, paiements et recrutements

La fuite en avant

Dès début novembre 2025, la direction administrative de la Ville, quelque peu gênée aux entournures (« J'ai conscience que la situation est inconfortable, que ces consignes (...) peuvent vous mettre en difficulté avec vos équipes »), demandait par mail aux services de lever le pied pour pouvoir terminer l'année ! Bref, on suspend tout à priori, sauf pour "les festivités de Noël..." !

Même pour les charges de personnel (« **Le budget est très (très) serré** »), consigne est donnée « de **décaler au maximum** les recrutements et remplacements à 2026 »...

C'est décidément devenu une habitude à Mont de Marsan puisqu'un an avant, la DGFiP s'alarmait qu'au 31/12/2023, « sans deux emprunts de 1,5M€, la commune ne disposait pas de trésorerie suffisante pour **payer les salaires et charges en fin d'année** » (p38)

En baissant les investissements... sans le dire

Officiellement, rien n'a changé et le maire sortant continue, à grands coups de propagande, à affirmer qu'il investit pour l'avenir. En réalité, tous les investissements sont volontairement décalés, et le taux de réalisation des investissements n'a jamais été aussi faible : **31%** en 2024 ! Bref, à peine un tiers des projets annoncés avancent réellement ! Même pour le projet du musée, l'équipe sortante a décalé presque tous les travaux prévus en 2025 sur 2026 ! Cela n'empêche pas le maire sortant de continuer à promettre cet investissement colossal pour le musée (17M€, financé par au minimum 8M€ d'emprunts nouveaux !), alors que la DGFiP demande à la collectivité de « **limiter au maximum le recours à de nouveaux emprunts afin d'améliorer la capacité de désendettement de la commune** », et que les frais de fonctionnement du futur musée augmentent aussi sans cesse le prévisionnel vient de passer de **1,1M€ à 1,5M€** par an) !

Une gestion au fil de l'eau

► Engagement du maire en 2020 : "Un budget de 300.000€ par an pour les conseils de quartier". Résultat : à peine 285.000€ sur six ans !

► S'il y a un budget qui ne baisse pas, c'est celui de la Communication... : 401.000€ (Ville + Agglo) en 2017, 701.000€ en 2024... Soit une augmentation de **75%** !

► Depuis 2020, les lignes comptables "frais de représentation" ont disparu des budgets. Pourtant, ces dépenses se sont multipliées (hôtels, restaurants, transports...) mais sont dispatchées dans le budget général, empêchant tout contrôle. En revanche, il y a désormais une CB dédiée au seul cabinet du maire !

► En 2024, la DGFiP a relevé "une augmentation de 65% du coût d'essence des véhicules". Pourquoi, comment ? Aucune réponse.

► Depuis 2018, ni la commission taurine, ni la présidence de la Régie des fêtes, ni les administratifs ne savent combien coûtent les cartels : tout se décide directement par le maire. Une chose est sûre : la subvention d'équilibre est passée de 350.000€ en 2017 à 600.000€ en 2024 ! Et avec le bilan de la temporaire 2025 (25.000€ de bénéfices ; il y en avait 277.000€ en 2017...), ça ne devrait pas s'arranger de suite...

► En 2015, les services RH, Finances, Juridique, Informatique, Communication, Direction générale et Cabinet, coûtaient 3M€/an. En 2017, la mutualisation avait commencé à créer des économies : 2,8M€/an. Maintenant, c'est + de 4M€/an ! Un exemple : entre 2017 et 2024, le coût du service RH est passé de 595.000€ à 971.000€/an ! Pourtant, la gestion des payes des agents a été déléguée depuis à un organisme extérieur...

2024-2025 : CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS

Cette photographie des finances de Mont de Marsan montre donc une situation grave : un endettement important, une capacité de désendettement faible et inquiétante, des charges incompressibles trop élevées par rapport aux recettes, et un autofinancement très négatif. Les moyens de sortir durablement de cette impasse sont simples, chaque famille les connaît dans son quotidien : **baisser les dépenses et reporter certains investissements**, comme le préconise la DGFiP dans son rapport. Ce n'est pas le choix qui a été fait par l'équipe sortante. En effet, si en septembre 2025, la commune (mais pas l'agglomération) semble sortie du réseau d'alerte (mais le maire refuse obstinément de rendre public le courrier du préfet), c'est par des solutions artificielles et court-termistes sans régler un seul problème, juste pour s'octroyer un répit avant les élections. En augmentant massivement les impôts (Mont de Marsan est la Ville qui les a le plus augmentés de tout le Sud Ouest), et en reculant toutes les dépenses sur l'exercice suivant (l'investissement de la Ville n'aura jamais été aussi faible qu'en 2024 et 2025).

VOUS VOUS VOYEZ CONTINUER ENCORE COMME ÇA ? IL EST TEMPS D'AGIR.